

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **71 (1920)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS.

Protection des forêts.

Les ravages du némate de l'épicéa en Suisse.

Le *Journal forestier* a publié, au commencement de 1919, une récapitulation des dégâts causés par le némate (*Nematus abietum*) dans les plantations et perchis d'épicéa de notre pays. Alors déjà, cet hyménoptère s'était avéré un redoutable ravageur de nos boisés.

Dès lors, la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire.

Dans la forêt communale du *Höhragen*, au canton de Zurich, le némate est resté à demeure et a répété ses méfaits avec une désolante régularité, sans que nul fait permette d'espérer une amélioration quelconque. Il n'a surgi aucun ennemi sérieux, en particulier parmi les parasites. L'action des oiseaux s'est révélée inefficace.

Aussi n'est-il pas étonnant que sous ces attaques, qui se renouvellent chaque printemps depuis plus de dix ans, l'épicéa souffre gravement. Quantité de plantes périssent; presque toutes sèchent en cime: c'est la mort lente. La forêt dépérit; son accroissement diminue d'année en année. Dans les parcelles où l'épicéa a été planté en mélange avec le pin, ce dernier a bénéficié de l'arrêt dans le développement de son associé; il a pris les devants. De plus en plus, l'épicéa prend l'allure d'une essence de remplissage; ses tiges sont dominées et surcimées. Elles forment un sous-étage, et avec le temps elles disparaîtront probablement.

Ce dépérissement de l'épicéa au Höhragen soulève de sérieuses questions culturelles, sans parler de la perte financière grave qui en résulte pour les propriétaires de la forêt. Nous ne voulons pas la traiter ici. Mais il semble que, tout comme au Naunhoferrevier, près de Leipzig, il faudra renoncer à la culture de l'épicéa et le remplacer *progressivement* par d'autres essences mieux appropriées à la station.

Du Höhragen, le némate a rayonné dans diverses directions et, hélas, il fait tache d'huile. L'envahissement des pessières zurichoises se poursuit sans répit. Plusieurs communes, restées indemnes jusqu'en 1919, paient à leur tour leur tribut au fléau. Même les épicéas des parcs de la ville de Zurich y passent aussi. En 1919, nous n'en avons trouvé nulle trace; cette année, il a apposé sa hideuse „marque de fabrique“, d'un rouge cuiyré, sur des épicéas dans tous les quartiers de la ville. Pour autant que nous l'avons pu apprendre, ces constatations se répètent dans les cantons du plateau.

Cette attaque du némate de l'épicéa s'étend; elle devient toujours plus générale. Ses dégâts actuels placent déjà cet hyménoptère au rang des plus redoutables ravageurs de nos forêts. Et pourtant, aucune administration n'a pris jusqu'ici une mesure quelconque. On „laisse faire et laisse passer“ avec une résignation qui serait admirable si elle ne risquait de devenir une négligence regrettable.

Nous avons poussé une fois déjà un cri d'avertissement. La situation actuelle nous donne à croire qu'il y a lieu de le répéter et d'attirer à nouveau l'attention de ceux qui ont la responsabilité de veiller au bon entretien de nos boisés.

H. Badoux.

CONFÉDÉRATION.

Examens d'Etat. Le Département fédéral de l'Intérieur, à la suite des examens prévus au règlement sur la matière, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux :

MM. Hofstetter Daniel, de Gais (Appenzell).
Jeker Max, de Busserach (Soleure).
Maillat Paul, de Courtedoux (Berne).
Ruefli Otto, de Grenchen (Soleure).

Le nombre des stagiaires forestiers est aujourd'hui très élevé : 10 accomplissent actuellement le stage en montagne (travaux de défense et de reboisement), tandis que 19 ont commencé au printemps leur stage administratif.

Il faut ajouter, à ces 29 stagiaires, quelques candidats forestiers anglais, venus en Suisse pour étudier les conditions forestières de notre pays. Ces messieurs sont généralement répartis par groupes de quatre et ne séjournent que deux semaines environ dans le même arrondissement.

BIBLIOGRAPHIE.

L. Chancerel. Traité pratique de sylviculture, exploitation et reboisement. Paris, Gauthiers-Villars & C^{ie}, 1920; 373 pages, avec illustrations. Prix fr. 20.

Les sylviculteurs de langue française ont eu récemment le plaisir de voir la littérature sylvicole s'enrichir d'ouvrages de valeur. Sans aucun doute, l'œuvre de M. Lucien Chancerel, conservateur des eaux et forêts, détaché au Ministère de l'Instruction publique de France, retient l'attention.

Cet écrivain forestier de marque, qui est à la fois D^r ès sciences, en droit et en médecine, vient de publier une étude intitulée : „Traité pratique de sylviculture“. Ce livre est, à proprement parler, une encyclopédie en raccourci de la science forestière.

Sans offrir des vues très modernes et personnelles sur l'évolution forestière, la vie et la biologie des peuplements, cet ouvrage a le mérite de donner une vue d'ensemble sur la sylviculture, dont la culture des bois, l'exploitation et le boisement forment les trois branches principales.

Il est évident qu'un traité de 373 pages, d'une aussi vaste portée, ne peut être fouillé; mais il faut reconnaître au savant écrivain qu'est M. Chancerel le mérite d'avoir su condenser la matière d'une façon remarquablement